

GOLF

D'ARCANGUES





TARIFS GROUPES 2026

GREEN FEES	BASSE SAISON	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON
INDIVIDUEL 18 TROUS	65 €	85 €	95 €
DE 12 A 20 JOUEURS	59 €	77 €	86 €
21 JOUEURS ET PLUS	52 €	68 €	76 €

TARIFS ACCORDÉS UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN RÈGLEMENT GLOBAL
UN ACOMPTÉ DE 30% SERA DEMANDÉ À TITRE DE CONFIRMATION

LOCATIONS & SERVICES

Voiture électrique 18 trous	34 €
Chariot électrique 18 trous	20 €
Chariot manuel	offert
Carte de 1 seau	5 €
Carte de 2 seaux	8 €
Carte de 10 seaux	35 €

BASSE SAISON : Janvier, février, mars, novembre, décembre

MOYENNE SAISON : Avril, mai, juin, septembre, octobre

HAUTE SAISON : Juillet, août

RÉSERVATIONS

L'horaire des réservations est indicatif et non contractuel.

Le responsable du groupe se présentera à l'accueil du golf avant la partie afin de régler le solde de la prestation.

TARIFS & RÈGLEMENT

a) Les tarifs groupes ne sont consentis que dans le cadre d'un seul paiement global.

b) Un acompte de 30% doit être remis à titre de confirmation.

Vous avez la possibilité de fournir un chèque (qui ne sera pas encaissé) ou de faire un virement en utilisant notre RIB :

IBAN FR76 1090 7000 5852 0217 9661 867

BIC CCBPFRPPBDX

Pour information, les tarifs réciproqués et partenaires sont des tarifs accordés à titre individuel uniquement. Ces derniers ne s'appliquent pas dans le cadre d'une réservation de groupe.

CONDITIONS D'ANNULATION

À PLUS DE 7 JOURS :

Le client peut annuler la réservation sans pénalité, l'acompte de 30% sera restitué au responsable du groupe.

ENTRE 7 ET 3 JOURS :

a) Dans le cas d'une annulation totale, les 30% d'acompte sont acquis pour le golf.

b) Dans le cas d'une diminution du nombre de participants, le nouveau nombre de joueurs confirmé par email sera facturé au tarif groupe correspondant.

À MOINS DE 72 HEURES :

a) Dans le cas d'une annulation totale, 50% du prix de la prestation sera facturé.

b) Dans le cas d'une diminution du nombre de participants, seront également facturés 50 % des Green Fees de joueurs manquants (différence entre le nombre de joueurs confirmés et le nombre de joueurs effectifs) sur la base du tarif convenu.

INTEMPÉRIES :

Les notions d'impraticabilité, de fermeture du parcours et/ou de décalage des horaires de départ sont exclusivement réservées à l'appréciation de la Direction.

a) Avant le 1er départ, en cas d'impossibilité de report de la manifestation dans la journée, la prestation ne sera pas facturée, l'acompte sera restitué.

b) Dans le cas de départs partiels et d'impossibilité de report de la manifestation, l'ensemble de la prestation sera facturé, des avoirs nominatifs 9 trous seront délivrés pour les joueurs ayant effectué moins de 9 trous.